

La lettre d'information

sur la fermeture responsable du stockage

13 JUIN 2023

LE STOCKAGE SOUTERRAIN STOCAMINE



ÉDITORIAL

L'enquête publique organisée pour la présentation du projet de stockage de déchets ultimes non radioactifs en couches géologiques profondes sur le ban communal de Wittelsheim s'est achevée le 10 mai dernier, la Commission d'Enquête remettra son rapport fin juin.

Ces dernières semaines encore de multiples allégations ou affirmations ont été véhiculées comme des vérités. Par cette lettre, les MDPAs souhaitent rappeler les conclusions des mesures, expertises et études. Toutes sont accessibles sur le site mdpa-stocamine.org. De nouvelles vidéos et actualités sont également disponibles.

CHANGEMENT DE DIRECTEUR TECHNIQUE

Après 11 années passées dans l'entreprise dont 4 à la direction technique des MDPAs, Romain CHALLAMEL quitte la mine ce mois de juin. Toute l'équipe le remercie sincèrement pour son professionnalisme, son engagement, sa loyauté et lui souhaite de poursuivre son aventure professionnelle sous les meilleurs auspices.

C'est Nicolas POIROT, ingénieur des mines de Nancy, passé notamment par les mines de sel de Varangéville qui lui succède, et toute l'équipe lui souhaite la bienvenue.

Bonne lecture,

L'équipe de Direction.

RETOURS EN EXPERTISES ET ÉTUDES

DES RAPPELS NÉCESSAIRES

> INERIS, 2013

« C'est le scénario qui déplace le moins de déchets qui aura le moins d'impact »

> BRGM, 2018

« Le niveau de dangerosité des déchets est incomparablement plus élevé en surface »

> RSA, 2023 :

« Le remblayage du puits doit intervenir au plus tard dans 5 ans compte tenu de l'état du cuvelage »

> Représentants du personnel des MDPAs en Commission de Suivi de Site (CSS), mai 2023

« Si par malheur, la solution de déstockage était prise, le personnel MDPAs fera valoir ses droits en conformité avec les articles L4131-1 et L4131-3 du code du travail ! » (Droit de retrait)

> BRGM, 2023

« Ceci milite pour un démarrage au plus tôt des travaux de réalisation du confinement définitif »



> Vue sur le site depuis le chevalement Else.





> **Pilier de la voie centrale renforcé, fracturé. Une des deux voies devra être condamnée par bétonnage afin de soulager les contraintes dans le pilier.**



> **Contour du puits Joseph : renforcement du toit affaissé au niveau d'une carrure.**



> **Corrosion très avancée du cuvelage du puits Joseph.**

LA QUESTION D'UN NOUVEAU DÉSTOCKAGE

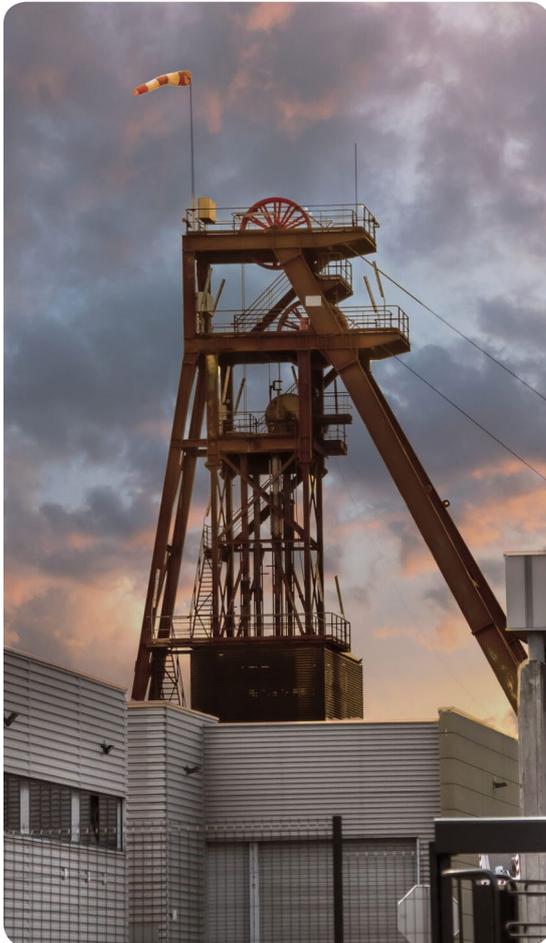
Le 10 février 2023, le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) a réalisé une inspection du site souterrain StocaMine et a analysé plusieurs documents auxquels il a souhaité avoir accès.

Le 16 février 2023, le BRGM a remis une note intitulée « Observations et avis sur les ouvrages de StocaMine à la suite de l'inspection du 10 février 2023 », qui conclut : « Les observations faites lors de notre inspection du 10 février 2023, complétées notamment par les comptes rendus d'endoscopie des piliers, mettent en évidence **une dégradation très significative de la stabilité des ouvrages**. Ces éléments confirment les conclusions du rapport de 2018 du groupe d'experts internationaux coordonné par le BRGM, et indiquent que **les conditions ne sont aujourd'hui plus réunies pour un déstockage**. De plus, l'évolution inéluctable de la dégradation des ouvrages pourrait compromettre la faisabilité technique du confinement, qui nécessite des travaux miniers notamment pour éliminer la zone endommagée de la roche en parement de galeries au droit des scellements. **Ceci milite pour un démarrage au plus tôt des travaux de réalisation du confinement définitif.** »

L'intégralité de cette note est accessible sur le site [mdpa-stocamine.org](https://www.mdpa-stocamine.org) :

<https://www.mdpa-stocamine.org/actualites-du-3-mai-2023/>





> Vue sur le chevalement Joseph.

LA QUESTION DES 30 000 TONNES SUPPLÉMENTAIRES DE DÉCHETS

Depuis plusieurs mois, une idée circule sur les réseaux et dans les médias : 30 000 tonnes de sel contaminé à la suite de l'incendie de 2002 n'auraient pas été considérées dans les différentes études, pire, le terme source aurait ignoré ce volume.

Refaisons un peu d'histoire : dès 2011, l'INERIS a intégré les 25 000 à 30 000 tonnes de sel contaminé considérées comme déchets. Ces 25 000 à 30 000 tonnes ne modifient pas le terme source puisqu'elles ne modifient pas la quantité des contaminants stockés, mais leur répartition uniquement : « *L'INERIS a évalué la quantité de polluants susceptible d'être transférée vers les eaux souterraines, à partir d'une masse de déchets totale, contenue dans le stockage, d'environ 44 000 tonnes* » (extrait de la Note de synthèse annexée au dossier de demande de 2015, pièce 82).

Ainsi, le terme source considère une entrée en contact des 42 000 tonnes de déchets encore stockés (après déstockage du mercure et du zirame entre 2014 et 2017) avec les terrains de la mine.

> Extrait d'une présentation de l'INERIS au comité de pilotage présidé par le Préfet du Haut-Rhin (2011) :

2.4 - Rappel des déchets concernés (bis)

Les déchets du blocs 15

Catégorie	Classe	Type de colis	Nombre de colis	Tonnage	%	
A1	Sels de trempes cyanurés	0	fûts	80	79,04	4,45
A2	Sels de trempes neutres	0	fûts	10	10,50	0,59
B3	Déchets arsénisés	0	fûts	7	12,00	0,68
B6	Terres polluées	0	big-bags	207	130,50	7,35
C8	Déchets de galvanisation	0	big-bags	39	44,00	2,48
D7	Déchets de l'électronique	0	fûts	23	10,80	0,61
E9	Résidus d'incinération	1	big-bags	1512	1 007,00	56,72
E13	Déchets amiantés	1	big-bags 97,60% palettes filmés 2,20 % fûts 0,20 %	1036	481,70	27,13
Total			2914	1 775,54	100	

Les « déchets » connexes du blocs 15 : tout ou partie du toit qui a été en contact avec les fumées et de la tranche -23/-25 instable qui entrera en contact avec les poussières lors de l'abattage (25 à 30 000 t)



L'ENTRETIEN DES GALERIES MINIÈRES DEPUIS 2017



> Réalésage du toit instable avec la machine Paurat.



> Voie réalésée, au premier plan.



> Boulonnage de sécurité dans la zone du barrage 3.



> Travaux miniers de mise au gabarit par fraisage.

Selon certains, citant un extrait d'expertise sorti de son contexte, les MDPA auraient décidé de ne plus entretenir les galeries après les opérations de déstockage du mercure achevées en 2017, afin d'être sûres de confiner.

C'est faux et grave : la priorité des MDPA est d'assurer la sécurité des opérateurs et notamment leur circulation au fond.

Les MDPA ont, conformément à leur mission, parfaitement assumé les charges de maintenance du site dont elles ont la charge. Dans ce cadre, elles engagent environ 10 millions d'euros annuels pour assurer une maintenance sans faille du site qu'elles exploitent. À cet égard, les affirmations quant à un prétendu défaut de maintenance, ne sont étayées par rien.

Le rapport d'expertise concerné a été établi par la société GEOS à la demande des MDPA au mois de juin 2022 pour évaluer l'impact géotechnique de la suspension administrative des travaux de construction des barrages.

Il souligne les singularités d'un secteur du stockage situé dans une zone de flexure se trouvant à l'aplomb d'une zone non exploitée où des convergences et un report des contraintes plus marqués sont constatés. Dans ce contexte, le rapport rappelle que le vieillissement des galeries aura de plus en plus des conséquences de cet ordre, et ce malgré la présence de boulons dans les parements à sécuriser.

Des travaux de boulonnages ont certes été retardés mais sur la base des préconisations des experts et pour ne pas risquer de créer de voies hydrauliques parasites dans l'emprise des futurs barrages.

Enfin, GEOS, ainsi qu'une seconde expertise, recommandait dans ses conclusions : « La poursuite dans les meilleurs délais et l'achèvement des travaux engagés sur les barrages 1 et 2 [...] et l'engagement dans un délai très réduit et la réalisation de l'intégralité des travaux de barrage sur la zone du barrage 3. »

Il est rappelé que les travaux de maintenance ne permettront pas de rendre le site accessible indéfiniment. **Les phénomènes naturels à l'œuvre dans la mine nécessitent d'agir sans plus attendre pour préparer la fermeture responsable du site de stockage, au-delà des seuls travaux de maintenance.**





LA FIABILITÉ DES MESURES D'ENNOYAGE

Là encore, selon plusieurs expressions, les hypothèses d'ennoyage retenues dans le dossier de demande d'autorisation de stockage pour une durée illimitée ne seraient pas fiables.

Face à ces affirmations non étayées mais relayées, les MDPa ont mandaté l'INERIS pour disposer d'un avis d'experts sur la localisation et la pertinence des forages de reconnaissance de l'ennoyage de StocaMine.

Pour mémoire, grâce aux mesures réalisées au droit de deux forages profonds, aux mesures d'affaissements et de convergence, le bureau d'études Cesame conclut à une arrivée de saumure au droit des barrages dans 600 ans environ, soit 300 ans plus tard que le scénario de l'INERIS retenu dans le dossier de fermeture, ce qui confirme que l'INERIS a retenu des hypothèses très sécuritaires pour construire le scénario d'ennoyage.

> Voici un extrait du rapport remis le 5 mai 2023 par l'INERIS (accessible dans sa complétude sur le site mdpa-stocamine.org)

Conclusion :

« L'ennoyage du complexe minier au sein duquel est implanté le site de stockage de déchets de StocaMine est actuellement surveillé par les deux forages profonds VA-PB2 et VL-PB2, respectivement implantés aux points bas des mines Amélie et Marie-Louise. Ces implantations sont pertinentes et permettent d'accéder au niveau de fluide présent dans les points bas de ces deux bassins de remplissage. »

LA QUESTION DES SÉISMES

Sujet abordé avec récurrence depuis 2016 lors de la première enquête publique, il est apparu que les études, analyses et notes rédigées par l'INERIS, EDF, l'École et Observatoire des Sciences et de la Terre de Strasbourg n'avaient pas convaincu les sceptiques qui continuent d'affirmer sans citer leurs sources, qu'un séisme aura des effets sur la tenue des cuvelages des puits de mines, risquant ainsi de provoquer un ennoyage massif du stockage.

Rappelons en premier lieu que :

- EDF a produit en 1991 une note de tenue du cuvelage du puits Joseph en cas de séisme, concluant : « *Malgré des accélérations en surface plutôt fortes (0.4g pour le séisme horizontal), les contraintes générées dans le cuvelage restent tout à fait acceptables par la fonte. Il pourrait y avoir pour les boulons, à la profondeur -35m, un risque de déformation permanente* » ;
- le laboratoire de sismologie de l'Institut de Physique du Globe de Strasbourg a conclu : « *À 500 mètres de profondeur, l'application d'un facteur de réduction de 4 conduit à des accélérations horizontales maximales inférieures à 0.1g* » ;

- les hypothèses retenues par l'INERIS depuis 2011 sont majorantes, ainsi a été retenue pour le scénario d'ennoyage une dégradation totale de l'équipement des puits avec un retour à des débits se rapprochant de ceux observés au cours du fonçage des puits (105 000 m³ par an pour le secteur Ouest).

Les cuvelages de tous les puits ont été considérés comme complètement dégradés pour calculer un scénario sécuritaire d'ennoyage.

Pour répondre au mieux aux interrogations qui persistaient, les MDPa ont confié à l'INERIS une nouvelle étude intitulée « Étude d'impact des séismes sur les puits de StocaMine ». Le rapport de cette étude a été remis aux MDPa début 2023 et intégré à l'enquête publique. Il conclut : « *Compte tenu de ces données et des scénarios prévisibles d'ennoyage de la mine et du site de stockage de déchets, et d'épanchement de saumure par les puits de mine, la survenue d'un séisme majeur au cours de cette période n'aura pas d'impact significatif supérieur à ce qui a déjà été intégré.* »



Contact

StocaMine - Mines de Potasse d'Alsace - Avenue Joseph Else - 68310 Wittelsheim - 03 89 57 87 12 - c.schumpp@mdpa.fr
www.mdpa-stocamine.org

Directrice de la publication : Céline Schumpp - Crédits photos : © MDPa 2023 - Conception-réalisation : Menscom.

Si vous souhaitez vous désabonner, merci d'envoyer le mot « Désabonnement » par retour de mail.